

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

L'an deux mille dix-neuf, le 9 décembre, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul DEBAR, maire.

Date de convocation : 03/12/2019

Présents : DEBAR-FERRANT-JOVES-TISSANDIE-VERGNE-BERGON-BENAC -VESSIO-MANRIQUE-VINCENT.

Absent excusé : COURTIOL

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

Objet : désignation des délégués du conseil municipal au sein du Comité Syndical AQUARESO

Monsieur le maire explique que, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe et compte tenu de la minorité de blocage sur le transfert de la compétence eau potable à la communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, le Syndicat Aquareso modifie ses statuts à compter du 1^{er} janvier 2020. Dans ce contexte, le conseil municipal doit désigner : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Monsieur le maire propose les candidatures suivantes : MR VESSIO Pierre et MME Rose FERRANT.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, désigne les délégués suivants pour siéger au Syndicat Aquareso :

- Délégué titulaire : VESSIO Pierre - déléguée suppléante : FERRANT Rose

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Le maire.

Raoul DEBAR

Reçu en Préfecture le 9/12/2019 notifié le 9/12/2019

